

CONVOCAION DES JOUEURS INFORMATION AU PRESIDENT ORGANISATEUR

DESCRIPTIF DE L'EPREUVE

Epreuve :	Individuelle 3 Bandes N2
Tour :	4e Journée
Distance :	30 points
Limitation :	50 reprises
Moyenne :	0,450 à 0,599

CONVOCAION

DIMANCHE	31/03/2024	Heure :	10h
Club :	16.21 B.C. TAPIS VERT ANGEVIN		
Adresse :	106 RUE DU PRE PIGEON		
Ville :	44100 - Angers		
Contact :	02 41 43 27 36		
TENUE CONFORME AU CODE SPORTIF ET LICENCE EXIGES			

GESTIONNAIRE

Nom :	Ralph CHAILLOU
Contact :	06.18.64.32.11
Mail :	ralphchailou.billard@gmail.com



POULE 2 - JOUEURS PARTICIPANTS

N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
2	BELLO François	020212K	BILLARD CLUB BAULOIS	N2	0,704	10
18	BEUCHARD Philippe	019513N	B.C. TAPIS VERT ANGEVIN	N2	0,377	3
21	PERRINEL Pascal	111558S	ECOLE DE BILLARD DU MANS	N2	0,346	2

POULE 3 - JOUEURS PARTICIPANTS

N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
3	MARZIALE Geoffrey	115987B	BILLARD CLUB BAULOIS	N2	0,534	10
12	MEHRAIK Aram	013715N	AMIS DU BILL. FRANCAIS BONNE	N2	0,415	5
16	DAVID Olivier	168724W	AS. BILLARD SEBASTIENNAISE	N2	0,473	3

Rappel : Il appartient au club recevant d'avoir un directeur de jeu.

Poule de 2 joueurs : les joueurs se rencontrent en matchs aller / retour.

Poule de 3 joueurs : joueur 2 contre joueur 3, puis le perdant(*) contre le joueur 1, enfin le gagnant(*) du premier tour contre le joueur 1.

Attention, 2 joueurs d'un même club doivent toujours s'affronter lors du premier tour.

(*) En cas d'égalité au premier match, les critères de détermination du gagnant sont : meilleure série, puis rang d'arrivée.